



J'héberge un adolescent maltraité par sa famille qui le réclame

Par **Ialane**, le **03/02/2009** à **21:21**

Bonjour, je réside sur le territoire français, et une amie (X) (majeure) qui était dans une passe difficile, est venue passer un séjour chez moi avec ses frères mineurs(Y) et (Z) dont elle avait la garde.

Suite à des mésententes avec la mère de ses derniers (qui était dans les DOM), leur mère est venue en France, a repris (Y) et réside en France sans situation définie (reste dans l'appartement de l'amie X avec 2 autres de ses enfants en bas âge, et fait pression sur cette dernière).

Z ne veut pas retourner avec sa mère en justifiant par de nombreux actes, la maltraitance que sa mère lui infligeait, jusqu'à lui priver de nourriture ou vêtements.

Sa mère ne cesse de m'harcéler en me profanant des menaces de plaintes, mais je ne peux pas mettre Z (adolescent de 16ans) à la porte, sachant qu'il ne retournera pas chez sa mère, je ne pourrais pas le laisser à la rue; Sa soeur (X) est inactive et ne veut pas se mêler de ce conflit...

Z est chez moi depuis le mois de Septembre 2008, et sa mère est ici depuis Décembre.

La maman ne m'a jamais versé aucune aide pour l'entretien de son enfant, maintient qu'elle n'a pas d'argent, mais elle offre régulièrement à Y (14ans) des sommes d'argent conséquentes pour son bon plaisir.

Z pense que cette maltraitance est due au fait que Z et Y ne soient pas du même père, et que la mère soit mariée avec le père de Y (père également des 2 derniers enfants en bas âge); Je

pensais que c'était une illusion ou un caprice de sa part, mais, un soir il était revenu du terrain de basket avec le bras cassé, je l'ai emmené à l'hôpital et ai tout de suite prévenu sa mère, la seule réaction de cette dernière fut de lui dire de ramener les chaussures de sport qu'il avait utilisé (chaussures de son jeune frère Y), et ceci à pied (Il était 23h00 et il y avait plus d'1h30 de chemin.

Mon coeur s'est serré, et d'autres évènements dont je vous fait l'économie se sont produits.

C'est pourquoi je fais appel à vous, je voudrais savoir quoi faire s'il-vous-plaît, sachant que Z ne veut pas retourner chez sa mère; sachant que malgré son fort caractère, il préfère fondre en larme et être battu plutôt que de retourner vivre avec elle.

quelles sont les démarches que je dois accomplir?

et les actions que je dois entreprendre?

Par **Marion2**, le **03/02/2009** à **21:48**

Bonsoir,

Vous savez que c'est risqué ce que vous faites !!!

Je vous conseille vivement de contacter une Assistante Sociale et dites lui que vous êtes d'accord pour devenir famille d'accueil pour cet enfant.

Vous êtes actuellement en pleine illégalité.

Agissez rapidement.

Bon courage